



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Edito

La vie associative française est riche et dynamique : plus de 73 000 associations nouvelles ont été créées en 2017 ; on en dénombre 1,3 million au total, animées par 13 millions de bénévoles.

Le gouvernement soutient cette société de l'engagement bénévole, dont les associations sont le terreau et dont la France a besoin.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population, des services indispensables.

Equivalent aux secteurs des transports et de l'agro-alimentaire réunis en termes d'emploi, le secteur associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

La connaissance statistique de la vie associative est essentielle pour la rendre visible, l'aider à se développer et à surmonter les défis.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative dans chaque département.

Nous espérons que ces données actualisées pour votre département vous seront utiles !

Jean-Benoît Dujol,
Directeur de la Jeunesse,
de l'Education Populaire
et de la Vie Associative

L'essentiel de la vie associative de la Seine-et-Marne

Novembre 2018

Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français : 80% en ont une image positive, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement.

Dans les quartiers, les villes et les villages du département, elles sont actives au quotidien, dans tous les domaines. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles ?

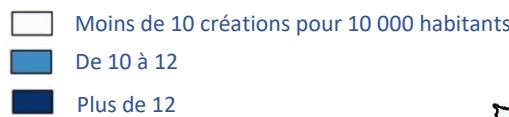
Combien d'associations en Seine-et-Marne ?

Elles sont **entre 20 000 et 22 000**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, **2 810** clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré **304 150** licences, en 2017.

Ces milliers d'associations sont animées par des **bénévoles** dont le nombre peut être estimé **entre 200 000 et 225 000**. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui **entre 90 000 et 100 000**.

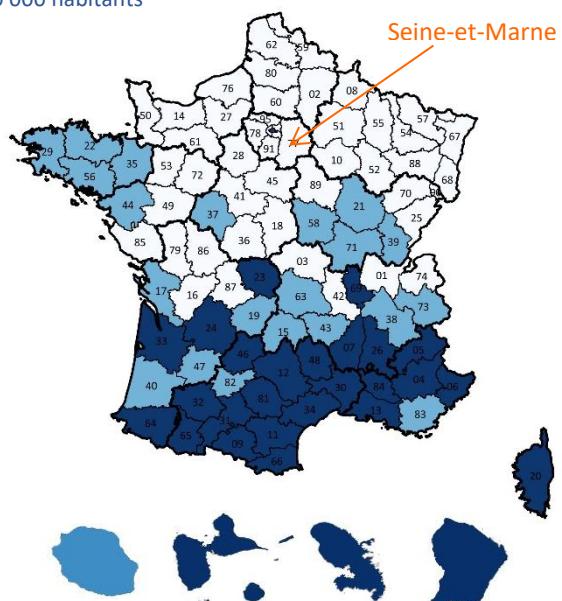
La dynamique de créations d'associations

Si le nombre de nouvelles associations est important à connaître, il n'est pas à lui seul représentatif du dynamisme de la vie associative. Il peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.



Pour l'année 2017-2018, environ **1 265** nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, **8,5** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 10,7).

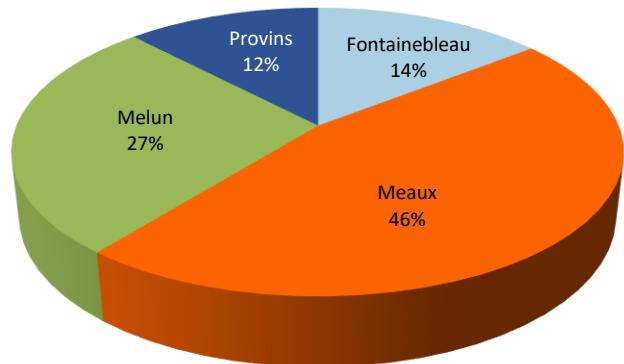
Sources : INSEE et Journal officiel
Associations. Traitement R&S. Moyenne annuelle établie sur la période de début septembre 2015 à fin août 2018.



Les associations déclarées par arrondissement

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le téléservice « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

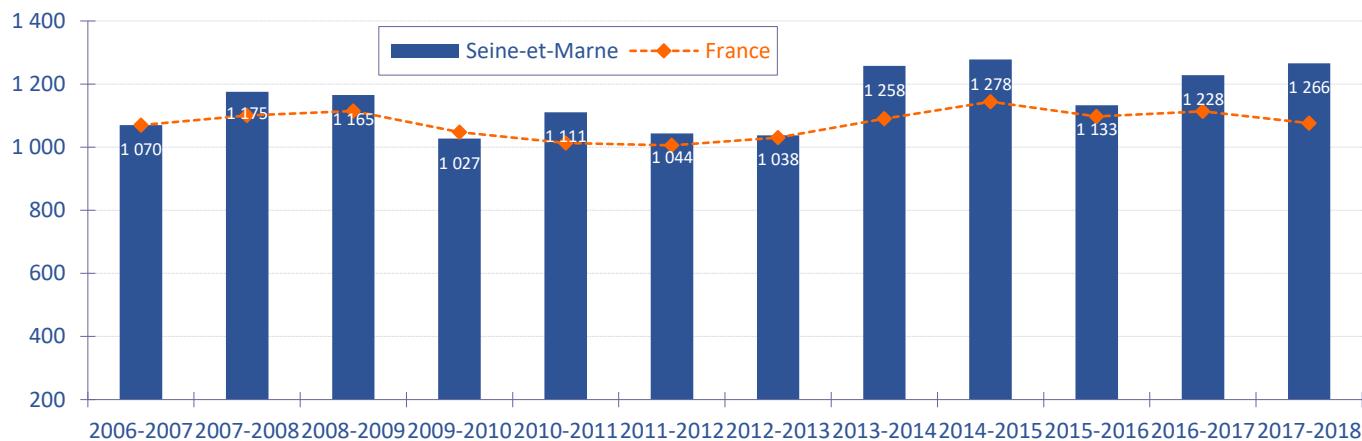
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la sous-préfecture de Meaux enregistre 46% des créations.



Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis quatre années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006-2007.

Depuis 2013-2014, le rythme des créations est particulièrement soutenu dans le département. En repli plus marqué qu'au plan national en 2015-2016, il s'en distingue plus encore ces deux dernières années.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	24,7	24,0
Sports	15,4	17,4
Loisirs	6,4	11,6
Social	12,0	7,6
Amicales - entraide	9,2	7,4
Education - formation	5,6	5,9
Economie	4,9	5,6
Santé	4,6	4,5
Environnement	3,0	3,8
Autres ⁽¹⁾	14,2	12,2
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « *bâtisseurs associatifs* », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

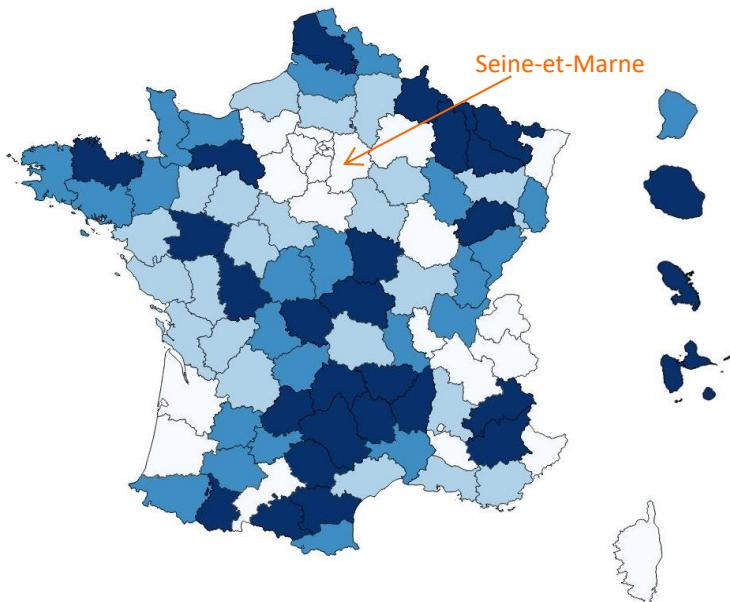
Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le secteur social et les amicales.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **2 290** associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, soit **56%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement plus nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **107** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **6,4%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,7%.

Plus de 12,0 %
De 10,6 % à 12,0 %
De 9,3 % à 10,5 %
Moins de 9,3 %

Moyenne nationale : 9,7 %

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.
Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	12,2	11,8
Sport	8,4	4,7
Santé	5,3	7,2
Social	57,7	49,9
Loisirs	0,9	1,3
Culture	2,5	2,9
Autres activités ⁽¹⁾	5,0	11,4
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	8,0	10,8
Total	100,0	100,0

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **23 780** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans le sport et le secteur social qu'au plan national, et moins présents dans les domaines de la santé et des loisirs.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement médico-social et l'accueil d'enfants handicapés sont davantage développés dans le département.

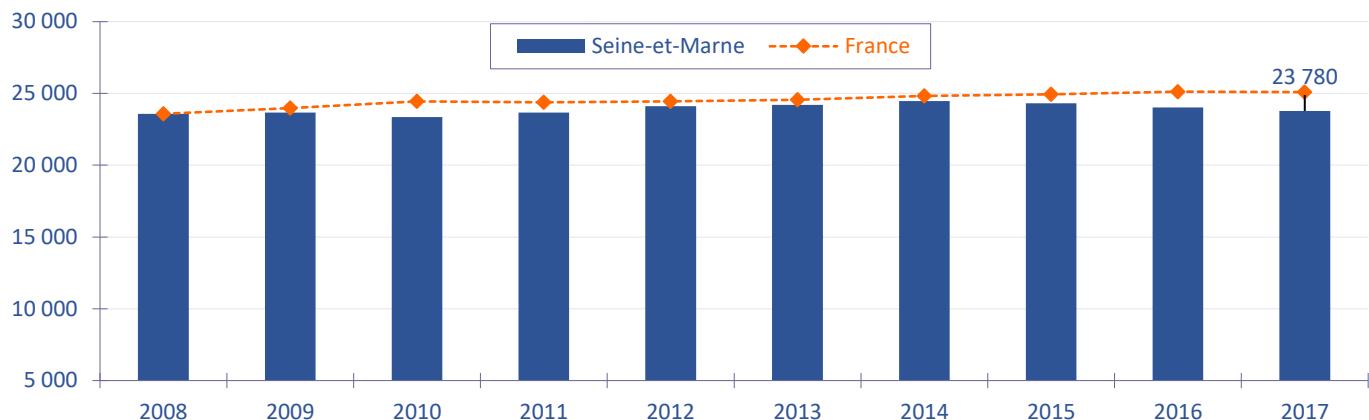
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : ACOSS-URSSAF, MSA. Données 2017.

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	13,5	10,0
Hébergement social	14,7	9,7
Aide à domicile	5,8	9,5
Accueil de personnes âgées	0,8	0,6
Aide par le travail	8,5	7,8
Accueil de jeunes enfants	1,0	2,3
Accueil d'enfants handicapés	2,2	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,8	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	10,4	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	57,7	49,9

Un secteur créateur d'emplois

Entre 2008 et 2017, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 110 000 au plan national, et de 200 environ, dans le département.

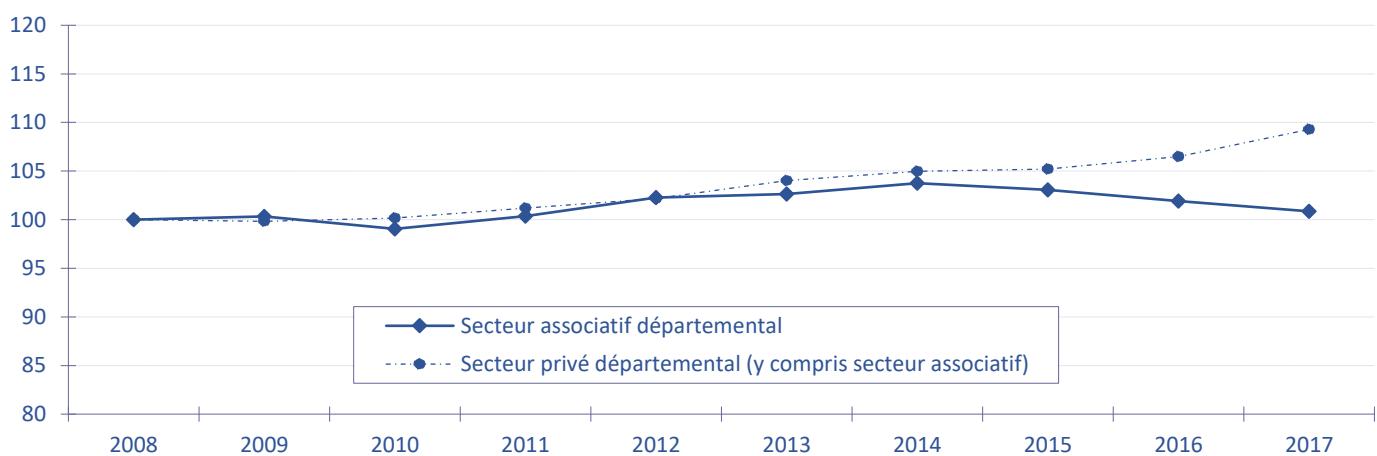


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2014, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme proche de celui qui est observé au plan national. Il s'en écarte depuis, avec une légère tendance à la baisse d'année en année.

Les évolutions dans le département

Au bilan de la dernière décennie, les effectifs salariés des associations ont retrouvé leur niveau de 2008, alors que dans l'ensemble du secteur privé, ils ont progressé de 10%.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

En effet, les tendances se sont distinguées, à partir de l'année 2013. Sur la dernière période 2015-2017, la variation des effectifs salariés a été de **- 2,1%** dans le secteur associatif et de **+ 3,9%** pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.